

BAULMES – LES TRAVAUX DE L'AIVB VONT COMMENCER

Par Jacques Ravussin

Mise à l'enquête

La première étape des travaux (nouvelles constructions et amélioration des installations existantes) pour la distribution d'eau est mise à l'enquête jusqu'au 14 mars. Ces importants travaux pourraient commencer en avril et se terminer à l'été 2020. Ces opérations, toutes situées sur le territoire de la commune de Baulmes, se montent à environ 3,3 millions et seront financées par l'Association Intercommunale du Vallon de la Baumine (communes de Baulmes, Champvent, Vuiteboeuf). Des subsides devraient être accordés par l'ECA et le service de développement territorial. Au final, le solde de la dette sera amorti par la vente d'eau aux consommateurs.

Les travaux

La première étape aura lieu au captage des sources de Vevy et de l'Invuette à une altitude de 812 mètres. L'eau captée sera dirigée dans une chambre de mise en charge de 13 m³, puis projetée dans une nouvelle conduite longue de 500 mètres pour arriver au nouveau réservoir construit à la place du coupe-pression actuel (alt. 720 mètres), au-dessus des dernières maisons du village. Grâce à la différence d'altitude, l'eau sera turbinée (pompes inversées) et produira annuellement environ 157 500 kWh. Cette électricité sera utilisée pour les installations de l'AIVB et le solde revendu à la Romande Energie.

Transformation du coupe-pression

Le travail principal se fera à l'endroit du coupe-pression qui sera démonté. Un nouveau bâtiment (appelé Réservoir de la Montagne) sera érigé et comprendra deux cuves de 400 m³ et une salle des machines. Les abords du périmètre (situés entre la Baumine et la route de la Montagne) seront réaménagés. Ces travaux provoqueront inévitablement des nuisances pour la nature. Le tracé de la nouvelle conduite a été implanté aux abords des routes et sentiers pedestres



Le coupe-pression actuel sera remplacé par un bâtiment abritant la salle de turbinage et deux réservoirs de 400 m³. (Photo Jacques Ravussin)

existants de manière à éviter de toucher aux arbres remarquables et de minimiser l'impact sur la nature. Enfin, les 1'077 m² de défrichement définitif seront remplacés par une nouvelle plantation aux abords du pâturage des Mouilles, un peu plus haut.

Volonté de l'AIVB

L'eau va devenir à l'avenir un trésor à ne pas dilapider. Le but premier de l'AIVB est donc d'en capter le plus possible, de la canaliser pour éviter des pertes inutiles afin de pouvoir la mettre à disposition d'autres consommateurs selon le PDDE de l'AIVB.

Olivier Mettraux, municipal des eaux de Baulmes, précise : « Nous sommes contraints de mettre aux normes nos installations, et notre objectif est de limiter au maximum les nuisances pour la nature, la faune et les habitants de Baulmes. Au village, par exemple, la circulation des camions et des machines de chantier sera organisée de manière à garantir la sécurité de tous. Une information à la population aura lieu prochainement afin de présenter les travaux qui seront réalisés sur les différents sites d'intervention ».